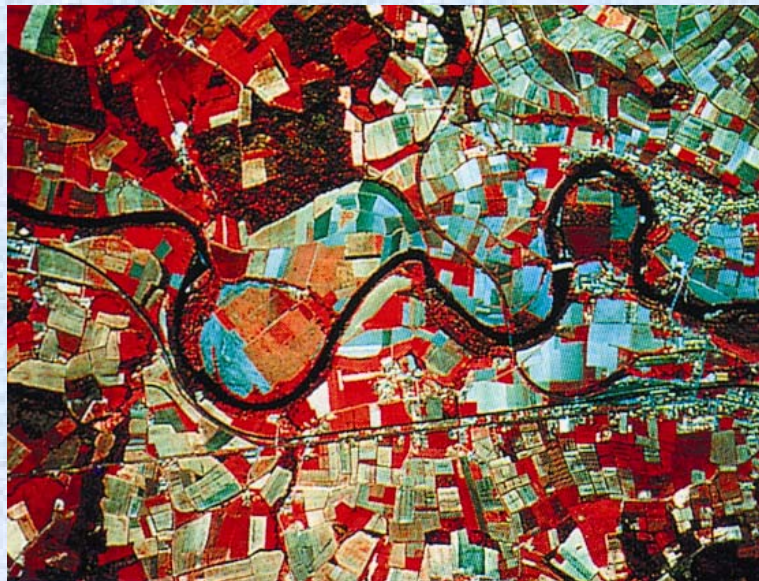


# *Juturna*

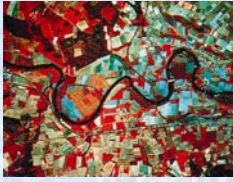
MASTERE SPECIALISE



EVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
ET CONDUITE DE PROJETS

[www.juturna.fr](http://www.juturna.fr)

*Accélérateur de carrières en Environnement !*



### ACCÉDEZ PLUS VITE A DES EMPLOIS DE HAUT NIVEAU EN ENVIRONNEMENT APRÈS VOTRE FORMATION INITIALE BAC+5 OU POUR RELANCER VOTRE CARRIÈRE

- en complétant vos compétences ou votre diplôme bac+5 (Ingénieur, Master Pro, Master Rec, Doctorat)
- avec une formation en un an, de janvier à décembre, dont six mois en situation professionnelle
- débouchant sur une qualification à bac + 6 reconnue par les professionnels

### DEVENEZ UN VÉRITABLE ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- en réalisant des évaluations environnementales, études d'impact, rapports environnementaux
- en conduisant vous-même des projets environnementaux en entreprises, collectivités, associations, parcs
- en animant les structures de médiation et de concertation, pour des décisions de développement durable

### EXERCEZ DES MÉTIERS ATTRAYANTS ET DIVERSIFIÉS

- des débouchés professionnels multiples dans les bureaux d'études, entreprises industrielles ou de services, collectivités et administrations, associations...
- des activités enrichissantes et variées, telles que : études d'impact sur l'environnement, gestion de l'eau et des déchets, gestion des espaces naturels, management environnemental (ISO14001, EMAS), Agendas 21, politiques de Développement durable, médiation et portage de projets, cotation environnementale...

### GRÂCE A UN PROCESSUS DE FORMATION PERSONNALISÉ

- une formation professionnelle et pluridisciplinaire, par l'action
- une priorité aux **compétences pratiques** et au développement de **réflexes professionnels**
- un parcours personnalisé en fonction des acquis et du projet de chacun
- une mission professionnelle de six mois souvent **rémunérée**, apportant une réelle expérience

### MODALITÉS PRATIQUES

- sélection sur dossiers et entretiens individuels
- date limite de dépôt des candidatures : **1er juillet** (jury d'été) et **15 novembre** (jury d'automne)
- droits de scolarité : 8655 euros en formation initiale, 11670 euros en formation continue
- co-financement : nous consulter (bourses, prêts étudiants, CIF, conventions ANPE...)



*Les Mastères Spécialisés sont des diplômes de haut niveau, délivrés exclusivement par les Ecoles d'Ingénieurs ou de Gestion, sur accréditation par la Conférence des Grandes Ecoles.*

*Depuis son accréditation en 1991, Juturna est réalisé en partenariat avec l'Université d'Angers et l'Université Catholique de l'Ouest, sous la responsabilité de l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers*